



## COMPTE RENDU

### DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 mars 2008

Présents : Mrs MARIN Bernard, GRAS Bernard, BORNENS Patrick, GUIGUE Jean-Marc, DUCLOZ Michel, GIRARD Serge, ANDRE Hervé, Mmes RIMBAUT Françoise, SENET Odile, M. BONELLI Rémy.

Absent excusé : M. PADAY Bernard, a donné pouvoir à M. MARIN Bernard, pour voter en son nom.

#### ORDRE DU JOUR :

- Installation du Conseil Municipal,
- Election du Maire,
- Fixation du nombre des Adjoints,
- Election des Adjoints,
- Election des délégués à la Communauté de Communes du Canton d'Albens,
- Election des délégués aux organismes extérieurs et aux organismes de regroupement intercommunaux,
- Mise en place des commissions communales,
- Délégation au Maire de certaines attributions du Conseil Municipal.

#### I – INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL - ELECTION DU MAIRE

Après l'installation du nouveau Conseil Municipal élu le 9 mars 2008, il a été procédé à l'élection du Maire.

A été proclamé Maire, Monsieur MARIN Bernard, élu à la majorité absolue au premier tour de scrutin et immédiatement installé dans ses fonctions.

#### II - FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS – ELECTION DES ADJOINTS

Le Conseil Municipal fixe à TROIS le nombre des adjoints à élire.

Ont été proclamés élus, à la majorité absolue, au premier tour de scrutin, et immédiatement installés dans leurs fonctions :

- 1<sup>er</sup> Adjoint : Monsieur GRAS Bernard, délégué aux Travaux,
- 2<sup>ème</sup> Adjoint : Monsieur PADAY Bernard, délégué à l'Urbanisme,
- 3<sup>ème</sup> Adjoint : Monsieur BORNENS Patrick, délégué à la Vie communale.

#### III – ELECTION DES DELEGUES A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON D'ALBENS

- Monsieur Bernard MARIN, délégué titulaire,
- Monsieur Patrick BORNENS, délégué titulaire,  
Monsieur PADAY Bernard, délégué suppléant,

#### **IV - ELECTION DES DELEGUES AUX ORGANISMES DE REGROUPEMENT INTERCOMMUNAU**

**- SIVU des Ires (gestion de l'école intercommunale de Mognard/Epersy) :**

- Monsieur Bernard MARIN, délégué titulaire,
- Monsieur Rémy BONELLI, délégué titulaire,
- Monsieur Serge GIRARD, délégué titulaire,
- Madame Françoise RIMBAUT, déléguée titulaire,
- Madame Odile SENET, déléguée titulaire,
- Monsieur Bernard PADAY, délégué suppléant,
- Monsieur Jean-Marc GUIGUE, délégué suppléant,

**- Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau du Sierroz (gestion eau potable)**

- Monsieur Michel DUCLOZ, délégué titulaire,
- Monsieur Serge GIRARD, délégué titulaire,
- Monsieur Bernard MARIN, délégué suppléant,

**- Syndicat Intercommunal des Cours d'Eau du Bassin Versant de la Deysse**

- Monsieur Jean-Marc GUIGUE, délégué titulaire,
- Monsieur Bernard PADAY, délégué titulaire,
- Monsieur Michel DUCLOZ, délégué suppléant.

#### **V - ELECTION DES DELEGUES AUX ORGANISMES EXTERIEURS (CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.)**

Le Conseil Municipal fixe à HUIT le nombre des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) sachant que leur nombre ne peut pas être supérieur à seize (et qu'il ne peut être inférieur à huit) et qu'il doit être pair puisqu'une moitié des membres est désignée par le conseil municipal et l'autre moitié par le maire.

Sont désignés membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S. :

- Madame RIMBAUT Françoise, Responsable,
- Monsieur Rémy BONELLI, membre,
- Madame Odile SENET, membre,
- Monsieur Hervé ANDRE, membre.

Monsieur Le Maire est membre et président de droit du C.C.A.S.

#### **VI – MISE EN PLACE DES COMMISSIONS COMMUNALES**

**- Commission des FINANCES :**

- Monsieur Bernard MARIN, Responsable,
- Membres : Messieurs Bernard GRAS, Bernard PADAY, Patrick BORNENS,

**- Commission des TRAVAUX :**

- Monsieur Bernard GRAS, Responsable,
- Membres : Messieurs Bernard PADAY, Serge GIRARD,

**- Commission URBANISME - ASSAINISSEMENT :**

- Monsieur Bernard PADAY, Responsable,
- Membres : Bernard GRAS Patrick BORNENS, Jean-Marc GUIGUE, Hervé ANDRE,

**- Commission VIE COMMUNALE – COMMUNICATION :**

- Monsieur Patrick BORNENS, Responsable,  
Membres : Messieurs Bernard GRAS, Jean-Marc GUIGUE, Rémy BONELLI,  
Mesdames Françoise RIMBAUT et Odile SENET.

**VII – DELEGATION AU MAIRE DE CERTAINES ATTRIBUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Suivant les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L 2122-22) et dans un souci de favoriser une bonne administration communale, le Conseil Municipal décide, pour la durée du présent mandat, de confier à Monsieur le Maire les délégations suivantes :

1 - de décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

2 - de passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;

3 - de prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;

4 - d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

5 - de signer toutes les conventions se rapportant à la Commune.

6 – vu la délibération du 17 décembre 1999 instaurant le droit de préemption urbain pour les zones U et NA du Plan d'Occupation des Sols, d'exercer au nom de la Commune le droit de ne pas préempter à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon Code de L'Urbanisme.

Fait à MOGNARD, le 21 mars 2008

**B. MARIN**  
**Maire de MOGNARD**